

Le Poiré-sur-Vie, le 15 mars 2023

Réf : PDC/VM/SR – N°189/2023

Service référent : Affaires générales

à l'attention de Mmes et MM.
les membres du conseil municipal

Objet : Ordre du jour du prochain conseil municipal

Séance du Mardi 21 mars 2023

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal se réunira le **Mardi 21 mars 2023, à 19 heures, salle du conseil municipal, en mairie.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du 7 février 2023,
- Information sur les décisions du Maire prises du 31 janvier 2023 au 27 février 2023.

Administration générale – Finances

- Modification de la composition des commissions communales
- Budgets :
 - Approbation du compte de gestion 2022
 - Approbation du compte administratif 2022
 - Budget Assainissement – Approbation du compte administratif 2022
 - Budget Chaufferie bois – Approbation du compte administratif 2022
 - Budget Commerces et Services – Approbation du compte administratif 2022
 - Budget Lotissement route de Palluau – Approbation du compte administratif 2022
 - Budget ZAC – Approbation du compte administratif 2022
 - Budget principal 2023 – Autorisation de programmes et crédits de paiement
 - Budget principal – Approbation du budget primitif 2023
 - Budget Assainissement – Approbation du budget primitif 2023
 - Budget Chaufferie bois – Approbation du budget primitif 2023
 - Budget Commerces et Services – Approbation du budget primitif 2023
 - Budget Lotissement route de Palluau – Approbation du budget primitif 2023
 - Budget ZAC – Approbation du budget primitif 2023
- Budget principal – Subvention au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Détermination des taux d'imposition 2023
- Détermination du coût d'un élève 2022 – Participation dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC

Economie – Emploi – Tourisme

- Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Vendée : Convention pour la mise en œuvre du dispositif « Préférence Commerce 2023/2024 »

Aménagement – Infrastructures – Espace rural – Cadre de Vie

- Bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières réalisées pour l'année 2022
- Cession de la parcelle bâtie cadastrée AE 194p sise Chemin des Amours
- Avis sur les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) dans le cadre des modifications n°1, 2 et 3 du Plan local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat de la Communauté de communes Vie et Boulogne
- Attribution d'un nom de rue

MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE

4, place du Marché
CS 70 004
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

Tél : 02 51 31 80 14

Fax : 02 51 31 89 12

Mail : mairie@ville-lepoiresurvie.fr

- Convention de transfert de gestion d'une partie du parking et des gradins de football du complexe sportif de l'Idonnière en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque intégrée à des ombrières de parking
- Convention de partenariat et d'engagements entre la Communauté de communes Vie et Boulogne, la commune du Poiré-sur-Vie et la société des Charpentes Fournier
- Convention d'étude en vue de réaliser un projet de reconversion du site « Charpentes Fournier » avec l'EPF
- Convention relative à un aménagement de voirie sur le domaine public départemental
- Convention autorisant le Département de la Vendée à intervenir sur les propriétés de la commune pour la réalisation de plantations d'arbres

Informations diverses

- Informations municipales
- Informations sur l'intercommunalité
- Agenda

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Sabine ROIRAND

